

Refus de travaux en copropriété

Par **Patrick3578**, le **07/03/2019** à **10:02**

bonjour,

nous habitons dans une maison en copropriété.

nous avons fait une demande de travaux, installation d'un velux sur le toit au niveau du grenier.

nous essayons un refus en AG.

que pouvons nous faire?

patrick trouillet

Par **youris**, le **07/03/2019** à **10:33**

bonjour,

vous pouvez contester ce refus devant le TGI, si vous êtes encore dans le délai de 2 mois qui suit la réception du P.V. de cette A.G.

un avocat est nécessaire.

Salutations